



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Commerce extérieur

Question écrite n° 36054

Texte de la question

M Jack Lang demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé des transports, quelles mesures il compte prendre pour favoriser la vente de l'avion Airbus, compte tenu de l'attitude négative des différentes compagnies américaines envers l'Airbus.

Texte de la réponse

Réponse. - Les compagnies américaines n'ont pas une attitude négative à l'égard de l'Airbus. Elles apprécient au contraire les performances techniques et économiques des avions du consortium européen, qui représentent pour elles une alternative très appréciée face au monopole des constructeurs américains. Ce sont en revanche ces derniers qui, avec l'appui de leur administration, justifient le succès remporté à leur détriment par Airbus Industrie en invoquant le caractère prétendument discriminatoire des avances accordées par les pays européens. Le Gouvernement français, en parfaite coopération avec ses partenaires, défend vigoureusement les intérêts de notre construction aéronautique, au sein des instances internationales appropriées.

Données clés

Auteur : [M. Lang Jack](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36054

Rubrique : Industrie aéronautique

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1988, page 429

Réponse publiée le : 21 mars 1988, page 1316